

CADRE LÉGAL

Art. L.554-1, L.554-5,
R.554-1 et R.554-38 du
Code de l'environnement



TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.
En intra-entreprise : sur devis.



OBJECTIFS

- Assurer en sécurité les travaux à proximité des réseaux.
- Identifier les risques liés aux travaux à proximité des réseaux.
- Préparer et obtenir l'examen AIPR - Opérateur.

PUBLIC VISÉ

Toute personne réalisant des travaux, avec ou non un engin, susceptible d'intervenir à proximité des réseaux.



DURÉE

De 7 heures sur une journée.

NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 12 maximum.

VALIDITÉ

5 ans.



MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives.

La formation est animée par un formateur à jour de ses compétences.

MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.
- Poste informatique avec une connexion internet.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.





PROGRAMME THÉORIQUE

- Le cadre légal et la réglementation :
 - Le contexte législatif et réglementaire de l'AIPR.
 - Les acteurs de l'AIPR : l'opérateur, l'encadrant et le concepteur.
 - La responsabilité de chaque acteur.
 - Les documents utiles.
- La mise en œuvre d'un chantier :
 - Les documents nécessaires.
 - Comprendre le piquetage et marquage au sol.
 - La prévention en amont du chantier.
 - L'arrêt de chantier : consignes et déclarations.
 - Les travaux urgents : consignes spécifiques.
- La préparation de l'intervention :
 - Connaître les différents réseaux et leurs caractéristiques.
 - Savoir localiser les différents réseaux.
 - Savoir repérer les réseaux sur un plan.
- Travailler en sécurité à proximité des réseaux :
 - Les règles à respecter lors des interventions.
 - Les risques liés aux interventions à proximité des réseaux.
 - Les distances de sécurité à respecter en fonction des différents réseaux.
 - Méthodes, outils et moyens à employer.
 - Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- Agir en cas d'accident :
 - Règles générales à respecter en cas d'accident.
 - La règles des 4K.
 - Connaître et savoir rédiger une déclaration de dommage.

PROGRAMME PRATIQUE

- Des entraînements au QCM sont réalisés avant l'examen afin de contrôler les connaissances acquises.



ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

La formation est évaluée en fin de session avec un QCM de 30 questions.

DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation.

Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget.

Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

